

**CHALLENGE PAYS DE LA LOIRE M13  
M13 4X4 FEMININ & MASCULIN :  
DIMANCHE 9 AVRIL 2023**

**CAHIER DES CHARGES**

Participants : les 4 équipes par catégorie qualifiées à l'issue des 3 tours.  
Le projet présenté engage le club organisateur.

**1. LE CLUB ORGANISATEUR :**

- doit prévoir une salle disposant de 3 terrains réglementaires avec une aire de jeu suffisante pour permettre le bon déroulement des matchs pour la durée de la compétition. Les frais de location éventuels sont à la charge du club organisateur. La salle doit comporter le matériel de compétition nécessaire, ainsi qu'une trousse de pharmacie. Chaque terrain doit comporter : 1 tableau de marque, 1 podium d'arbitrage, 1 banc de remplaçants par équipe et une chaise pour l'entraîneur, 6 bouteilles d'eau de source pour les équipes, 1 toise, des ballons identiques et homologués.
- peut fournir des récompenses en plus de la dotation ligue.
- a en charge l'arbitrage, il lui est demandé de se rapprocher au préalable de sa CDA.

**2. A LA CHARGE DE LA LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE**

Pour chaque catégorie, la ligue doit fournir :

- les jeux de médailles
- 1 Coupe pour le Champion

La Ligue désignera un responsable plateau et communiquera son nom au club organisateur.

**3. DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION**

- Le déroulement de la compétition est établi par la CRS Jeunes.
- La compétition rassemble les 4 équipes qualifiées par catégorie à l'issue des 3 tours.
- Chaque équipe est composée au maximum de 8 joueur(se)s.
- Arrivée des équipes à 10h00, début de la compétition à 11h00.
- Les délégations fourniront au responsable du plateau les licences et les listes de leurs joueur(se)s et dirigeants.
- Les équipes devront posséder obligatoirement un équipement uniforme.
- Les ballons d'entraînements et de matchs pour toutes les rencontres seront des ballons « de type Molten ou Mikasa équivalent » : M13 - 230 g à 250 g / Hauteurs de filet : M13 - 2,10 m
- Clôture aussitôt après les finales, avec la participation de toutes les équipes. Palmarès et remise des récompenses.

#### 4. COMMUNICATION

Le club organisateur invitera les médias locaux à couvrir la manifestation.

La ligue pourra créer une affiche pour l'évènement. Elle sera diffusée au club organisateur (format numérique). Cette affiche sera mise sur tous les supports de communication de la Ligue ainsi que sur les réseaux sociaux.

La Ligue fera parvenir suivant disponibilité à l'organisateur des banderoles ou kakémonos pour décorer la salle. Ce matériel devra être installé sur le site de compétition, notamment sur le lieu de remise des récompenses.

L'organisateur fournira, si possible, à la ligue une photographie numérique en bonne définition de la remise des récompenses de la compétition et des équipes participantes.

-----  
-----  
**Si votre club souhaite organiser ces finales, merci de remplir le google forms via le lien suivant : cliquez [ici](#)**

**Date butoir : mercredi 1<sup>er</sup> mars 2023**